

Présenté à l'AGO du 1er juin 2024

Le mot du Président - Christophe Conway

REBOND! est un projet qui mobilise un nombre impressionnant de membres de l'association et de sympathisants attachés à permettre la poursuite de cet échange entre le monde étudiant et le monde carcéral.

L'année écoulée a été centrée sur le renforcement des actions engagées depuis 2021, le partenariat avec l'Administration pénitentiaire et le signature d'une convention avec la DJEPVA consolidant notre place comme acteur du mentorat.

La rentrée de septembre 2023 a été un succès, avec le retour de nombreux 'rebondistes' continuant leur engagement et confirmant leur participation active à la consolidation des groupes déjà formés et au recrutement de nouveaux bénévoles. Cela s'est confirmé au travers de l'émergence d'un projet de structuration étudiante, à soutenir et définir en 2024. L'année 2023 a vu l'extension du projet à de nouveaux établissements pénitentiaires, le recrutement plus étendu et d'univers variés des bénévoles, et la montée en puissance des étudiants dans la prise en charge des groupes locaux.

2024 sera donc l'année de l'émergence et de la transmission de la gouvernance de Rebond aux étudiants, via une structuration étudiante pérenne, placée sous le signe d'une gouvernance collaborative.

Certes, les défis sont nombreux mais les retours provenant tant des personnes détenues concernées que des rebondistes sont extrêmement positifs et nous permettent de mesurer toute la pertinence de ce projet, petite pierre dans l'immense chantier qui consiste à changer le regard de la société sur le monde de la prison et les personnes qui y passent.

Statuts et Objectifs - Association des Anciens du Genepi

En 2009, l'Association des Anciens du Genepi a été créée dans le double but de soutenir le Genepi (anciennement Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) et de prolonger son action : les anciens étudiants, devenus « actifs », pouvaient mettre leurs compétences professionnelles et leurs réseaux au service du Genepi et des sortants de prison, et continuer à porter dans la société une parole informée sur les questions prison-justice.

En juillet 2019, l'association étudiante Genepi a fait le choix de cesser toute action en détention et elle a fini par s'auto-dissoudre le 2 août 2021. Les Anciens du Genepi, soucieux de voir perdurer l'action et la philosophie du Genepi tel qu'ils l'avaient connu, ont fait évoluer leurs statuts en conséquence afin d'agir au côté des étudiants qui chaque année prennent la relève et s'engagent en détention.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, les Anciens du Genepi se consacrent plus particulièrement à la résurgence des interventions estudiantines en détention et à la mise sur pied d'une nouvelle association étudiante qui pourra poursuivre la mission "historique" du Genepi. Ce projet est baptisé REBOND : Retour d'Etudiants Bénévoles Organisés Nationalement en Détention.

Notre Structuration

L'association des Anciens du Genepi réunit depuis 2009 des anciens génépistes de toute la France, et même au-delà. Elle fonctionne essentiellement comme un réseau, mobilisable pour des actions ponctuelles, et s'appuyant sur la diversité de leurs compétences professionnelles. Depuis la cessation des activités du Genepi, l'association porte le projet REBOND (Retour d'Etudiants Bénévoles Organisés Nationalement en Détention) qui mobilise ses membres de façon bien plus importante. Elle s'est également ouverte aux étudiants bénévoles participants au projet Rebond afin de donner un cadre à leur action en détention.

Lors de l'AGO tenue en 2023, 2 membres bénévoles Rebond ont rejoint le conseil d'administration, dans le but de soutenir et de faciliter la démarche collaborative de construction et la transmission d'une association étudiante pour porter le projet Rebond dans le futur.

Notre structuration actuelle est le reflet de cette mobilisation d'ampleur et le Comité Stratégique (consultatif) dont nous nous sommes dotés est né très naturellement des nombreux soutiens apportés par des partenaires variés au projet REBOND. Il témoigne de l'importance sociétale de notre action. En 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres, Juliette Viard-Gaudin d'Emmaüs France et Yazid Kherfi, consultant formateur et fondateur de l'association Médiation Nomade, ainsi que Marion Moulin en tant que déléguée générale de l'Association Possible.

Temps forts de l'année 2023

Signature et mise en action de la convention mentorat : signée avec la DJEPVA, cette convention confirme la place de l'AAG et celle du projet Rebond dans le mouvement de mise en place du mentorat en France. Les objectifs fixés et atteints en 2023 ont permis l'accompagnement de 232 personnes détenues (hommes, jeunes adultes et mineurs, femmes) et aussi de mobiliser, former et suivre 113 bénévoles rebondistes de l'enseignement supérieur, pour des actions menées de façon hebdomadaire au sein de 6 établissements pénitentiaires sur des territoires variés (Lyon, Toulouse, Strasbourg ainsi que 3 établissements d'Ile-de-France).

Une forte demande et des actions variées : nous avons constaté une forte demande de la part des Rebondistes comme des personnes détenues lors de chaque ouverture d'un nouveau groupe local et lors de chaque rentrée universitaire. Cette demande est d'ailleurs souvent supérieure à la capacité d'accueil des interventions au sein des établissements pénitentiaires, du fait notamment de contraintes en disponibilité de salles d'activités. Les actions menées en 2023 couvrent des domaines pouvant participer au projet de réinsertion des personnes détenues accompagnées, par exemple : soutien scolaire, activités socio-culturelles variées, lutte contre l'illettrisme, langues étrangères, ou autre projet personnel développé en binôme.

Lors de la rentrée universitaire 2023, plus d'un tiers de nos bénévoles étudiants avaient confirmé le renouvellement de leur implication pour une année universitaire supplémentaire. Ceci démontre l'intérêt fort de nos bénévoles à s'engager auprès de ce public prioritaire et nous encourage dans le modèle d'action proposé par notre projet, à travers le recrutement, la formation et le suivi des étudiants. Nous avons aussi eu à cœur d'assurer la diversité des disciplines de provenance des rebondistes, favorisant ainsi leur capacité à proposer des projets variés ou à répondre aux demandes et besoins spécifiques des personnes détenues, ainsi qu'à enrichir les échanges d'expériences entre bénévoles.

Nos Groupes locaux et bénévoles en 2023 : Paris-la-Santé | Nanterre | Bois d'Arcy | Lyon | Toulouse | Strasbourg

En tout, 113 étudiants bénévoles intervenant au cours de l'année 2023 et impliqués dans la vie des groupes locaux ou au plan national. Aussi, nous comptons environ 80 bénévoles anciens du Genepi assurant le soutien du projet au niveau local et au plan national.

Chaque groupe est constitué de:

- plusieurs référents et coordinateurs expérimentés (anciens du Genepi et/ou Rebondistes ayant au moins 1 an d'expérience)
- bénévoles étudiants intervenants, issus des villes et des établissements d'enseignement supérieur présents autour de ses établissements pénitentiaires cités.

Les groupes agissent dans les établissements pénitentiaires suivants:

- Maison d'arrêt de Nanterre
 - Maison d'arrêt de Bois d'Arcy
 - Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé
 - Maison d'arrêt de Lyon-Corbas
 - Maison d'arrêt de Toulouse-Seysses
 - Maison d'arrêt de Strasbourg
- L'action au sein de la Maison d'arrêt d'Osny-Pontoise a été suspendue, faute d'organisation interne efficace.

Le recrutement et la formation des étudiants à la rentrée 2023

- un recrutement élargi à des filières étudiantes plus variées, permettant une mixité étudiante plus riche pour les groupes locaux, ainsi qu'une offre plus diversifiée de thématiques et compétences pour répondre aux besoins, envies ou attentes des personnes détenues
- formation initiale socle essentielle avant toute intervention, coordonnée au niveau national par la cheffe de projet et soutenue par des bénévoles expérimentés
- formation lutte contre l'illettrisme - optionnelle pour les bénévoles concernés

La vie associative au local et au régional

- une vie de groupe toujours en développement et ajustée à chaque groupe local
- des journées régionales en décembre 2023 permettant rencontres entre groupes, bénévoles et réflexions sur la suite de Rebond

Les actions menées

En 2023 notre projet a permis la participation de 232 personnes détenues aux actions menées par des étudiants bénévoles, dont:

- 4% de personnes détenues femmes (les femmes représentant 2,8% de la population carcérale totale)
- 11% de mineurs incarcérés (les mineurs représentant 1% de la population carcérale totale)
- 85% de personnes détenues hommes

Entre janvier et décembre 2023, les actions se sont déroulées à un rythme hebdomadaire, au sein des établissements pénitentiaires suivants: Maison d'arrêt de Nanterre, Maison d'arrêt de Bois d'Arcy, Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé, Maison d'arrêt de Lyon-Corbas, Maison d'arrêt de Toulouse-Seysses (quartier hommes, quartier femmes et SAS), Maison d'arrêt de Strasbourg (quartier hommes et quartier mineurs hommes).

Les actions menées en 2023 ont couvert des domaines pouvant contribuer au projet de réinsertion des personnes détenues accompagnées, par exemple : soutien scolaire, activités socio-culturelles variées, lutte contre l'illettrisme, langues étrangères, ou autre projet personnel développé en binôme ou en collectif.

Un partenariat de confiance avec l'Administration Pénitentiaire, des savoir-faire reconnus et des programmes innovants : le partenariat avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire s'est renforcé avec le prolongement en octobre 2023 de notre convention pour se caler sur la durée usuelle de 3 ans, en attendant une nouvelle CPO à compter d'octobre 2024. Au-delà de notre développement programmé, certains établissements pénitentiaires prennent l'initiative d'une demande d'action directement auprès de notre association et nous recevons aussi des demandes spontanées de personnes détenues du fait du bouche-à-oreille positif autour de notre projet. Nous travaillons par ailleurs à développer des programmes avec un format adapté et innovant. Comme par exemple, au cours de l'été 2023, la mise en place d'un programme d'actions au quartier mineurs de Strasbourg, sur la base d'une confiance déjà établie, autour du thème de la santé, de l'alimentation et des conduites à risque, dessiné en partenariat avec les participants et l'Administration Pénitentiaire locale. 25 élèves mineurs incarcérés ont participé à ce programme, avec un rythme d'accompagnement soutenu (plusieurs fois par semaine) sur une période concentrée de 2 mois. Cette expérience très appréciée par toutes les personnes impliquées et les partenaires pourra servir de modèle ou d'exemple pour inspirer des actions dans d'autres établissements à l'été 2024.

Nouveaux sites d'actions de Rebond : nous travaillons actuellement à l'ouverture en 2024 de nouveaux groupes locaux et sites d'actions dans plusieurs villes ou établissements pénitentiaires. En plus d'un élargissement à plusieurs établissements pénitentiaires des régions francilienne et toulousaine, d'autres sont d'ores et déjà programmés : Pau, Clermont-Ferrand, Bordeaux et Valenciennes. Le renouvellement de l'engagement et la mobilité des bénévoles étudiants semble un atout pour nos actions en développement, certains rebondistes ayant déjà fait l'expérience d'une année d'action se proposant d'intégrer ou de favoriser la création de groupes locaux dans leur nouvelle ville d'études. Cela favorise entre autres l'échange d'expérience entre rebondistes et la dynamique de création de nouveaux groupes et partenariats sur des bases solides et de confiance.

Des rencontres fédératrices en 2024: plusieurs réunions se sont tenues au niveau régionales ou nationales pour avancer vers la création d'une association étudiante. Elles se sont prolongées par une deuxième journée nationale en janvier 2024 et un deuxième séminaire en mars 2024, aboutissant à la l'installation d'un bureau transitoire composé exclusivement de rebondistes.

Charte du bénévole REBOND

01 La vocation des bénévoles du projet REBOND est de participer au décloisonnement de la prison en établissant un lien entre les personnes détenues et le monde extérieur.

02 L'Association des Anciens du Genepi est une association sans affiliation partisane ni religieuse. Elle est indépendante de toute institution quant à sa réflexion et ses prises de position.

03 L'Association des Anciens du Genepi, association citoyenne attachée au respect des Droits de l'Homme, a le devoir de rendre compte de leurs violations éventuelles.

04 Le projet REBOND est constitué d'étudiant-es y exerçant leur citoyenneté. La Justice étant rendue notamment en leur nom, l'Association des Anciens du Genepi se réserve le droit de faire part de ses réflexions auprès des citoyens et de leurs représentants.

05 L'Association des Anciens du Genepi considère que toute peine doit nécessairement permettre la réinsertion dans la société.

06 L'Association des Anciens du Genepi est opposée à toute peine et tout traitement inhumain ou dégradant. Elle est opposée à la peine de mort.

07 Les bénévoles du projet REBOND contribuent à l'exercice du droit au savoir des personnes détenues.

08 Dans toutes leurs activités, les bénévoles du projet REBOND sont indifférent-es au passé pénal des personnes détenues.

09 La qualité des interventions des bénévoles du projet REBOND nécessite la plus grande concertation avec les différents partenaires concernés.

10 Dans le cadre de l'information et de la sensibilisation du public, l'Association des Anciens du Genepi rappelle que son devoir de témoignage s'accompagne du souci de la plus grande honnêteté.

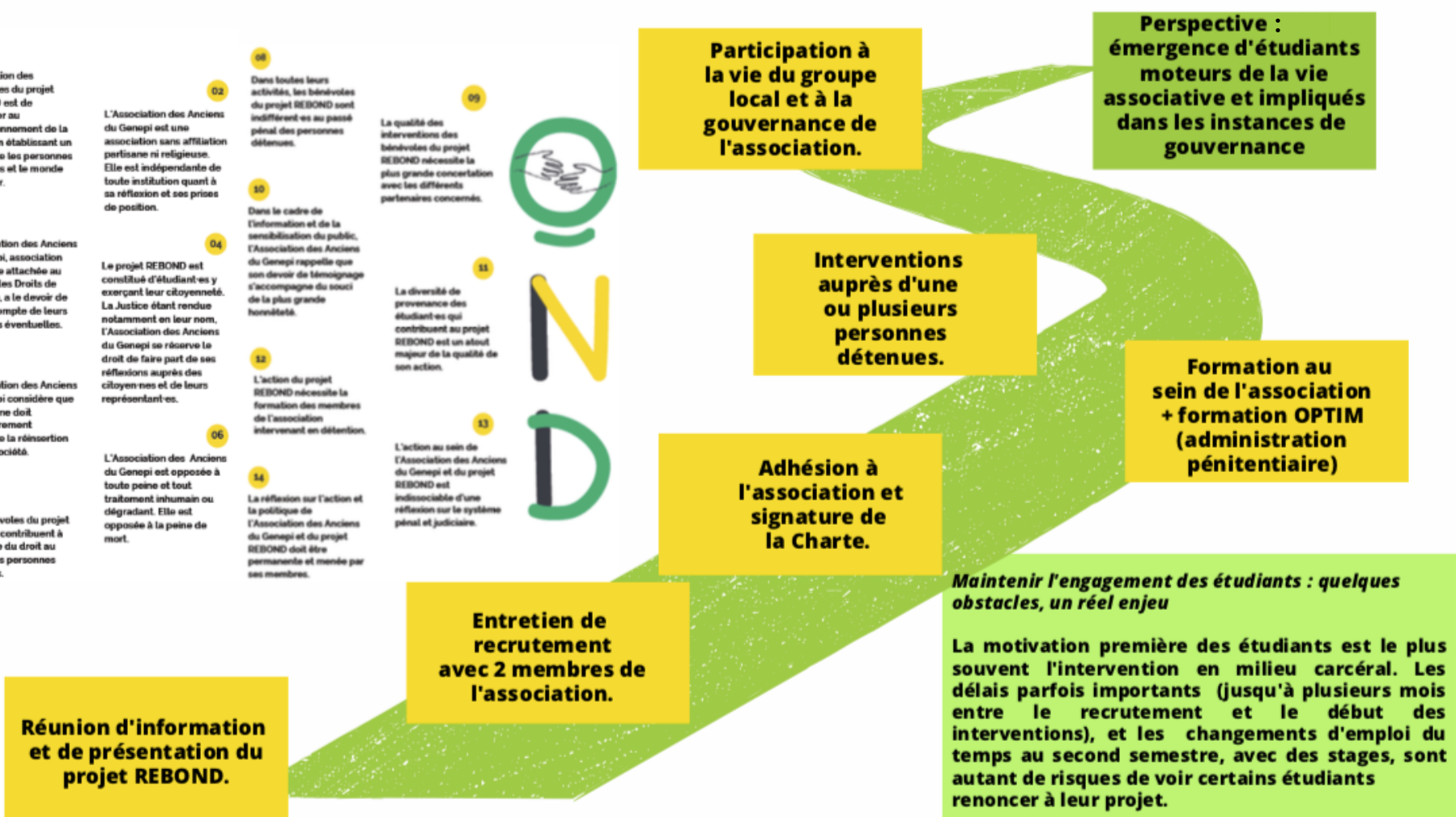
11 La diversité de provenance des étudiant-es qui contribuent au projet REBOND est un atout majeur de la qualité de son action.

12 L'action du projet REBOND nécessite la formation des membres de l'association intervenant en détention.

13 L'action au sein de l'Association des Anciens du Genepi et du projet REBOND est indissociable d'une réflexion sur le système pénal et judiciaire.

14 La réflexion sur l'action et la politique de l'Association des Anciens du Genepi et du projet REBOND doit être permanente et menée par ses membres.

Parcours du bénévole REBOND



Notre partenariat avec l'Administration Pénitentiaire

Niveau central

**DAP (M. Laurent RIDEL)
RNE (M. Arnaud MOUREY)
(M. Fabien Marmonier-Lechat)**

Niveau régional

DISP / UPR

Nos interventions en détention ont pour cadre une convention nationale signée en octobre 2021 avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

Cette convention nationale est ensuite déclinée au niveau régional et local, selon les besoins et contraintes propres à chaque établissement pénitentiaire.

Des points d'étape sont réalisés tant au niveau local que national, dans l'objectif de parvenir à un modèle le plus efficient possible.

Des prises de contact ont lieu en amont de l'élargissement du projet, pour identifier les sites de prochain déploiement.

A tous les niveaux, un double partenariat existe, avec les services de l'Administration Pénitentiaire d'une part, et les services de l'Education Nationale d'autre part.

Ils nous soutiennent



Soutenu
par



FONDATION
MASALINA
INSTITUT DE FRANCE



AG2R LA MONDIALE



Emmaüs France

ANIMAFAC afev*

**COLLECTIF
MENTORAT**

Fondation
de
France

Comité stratégique



Le projet REBOND est porté par l'[Association des Anciens du Genepi](#).



Christophe Conway,
président de l'association,
chef d'entreprise retraité



Galatée Underwood,
administratrice,
médiatrice familiale



Marie Naton,
vice-présidente (juin 2023),
Cheffe de projet Rebond

Le projet est également soutenu par des structures associatives et par des personnalités engagées dans 3 domaines :

prison-réinsertion / engagement étudiant / citoyenneté.

- Réunion trimestrielle pour asseoir le projet en prenant en compte ces trois dimensions.
- Composition témoignant de l'importance du projet Rebond au sein de la société.

Pôle prison-réinsertion



Félix de Belloy,
avocat pénaliste des affaires,
président de [l'Ilot](#)
fondateur de [Proximité](#)



Philippe Pottier,
expert-consultant international
en pénitentiaire et probation,
ancien directeur de l'ENAP et de SPIP



Marion Moulin,
déléguée générale de
[l'Association Possible](#)

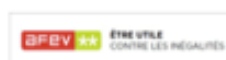


Juliette Viard-Gaudin,
chargée de mission
Justice-Prison,
[Emmaüs France](#)

Pôle engagement étudiant



Sandrine Martin,
directrice enseignement supérieur Jeunesse
à l'[AFEV](#)



Christophe Gaydier, président
Mathieu Adenot, administrateur
Sélène Thouelin, administratrice
du réseau [Animafac](#)

Pôle citoyenneté



Fabien Gaulué,
délégué général de la [Fédé 100% Handinamique](#)
FÉDÉEH (Fédération Étudiante pour une Dynamique
Études et Emploi avec un Handicap)



David Stoléro,
architecte,
directeur et fondateur de [the Beit Project](#)



Yazid Kherfi,
consultant formateur,
association [Médiation
Nomade](#)